



Nous n'avons volontairement pas corrigé les imperfections de forme qui peuvent survenir dans chaque copie.

Epreuves d'accès, en 2016, au cycle préparatoire au concours interne

2^{ème} épreuve d'admissibilité :

Rédaction, en trois heures, d'un exposé sur une question d'actualité d'ordre politique, économique, social ou international.

Meilleure copie

Note : 16,5/20

Sujet : les enjeux économiques de la lutte
contre le réchauffement climatique.

La lutte contre le réchauffement climatique, réaffirmée comme un objectif vital lors de la 21^e conférence sur le climat (COP21), qui s'est tenue à Paris fin 2015 sous l'égide de la France (en fixant des objectifs contraignants en terme de réduction des gaz à effet de serre) est un enjeu majeur sur de nombreux plans, mais particulièrement sous l'angle économique qui soulève de nombreuses questions.

Le réchauffement climatique, qui s'est accéléré depuis la 2^{nde} Révolution Industrielle, est désormais attribué de façon relativement consensuelle à l'activité humaine, il résulte de l'augmentation des émissions de gazs à effet de serre.

Sur le plan économique, la lutte contre le réchauffement soulève une question de fond : faut-il rechercher une croissance verte, durable, ou plutôt une diminution de la production, jugée insoutenable ?

Pour les Etats engagés dans cette lutte, les politiques menées sont une source d'opportunités de croissance et de transformations structurelles de leurs économies, mais sont aussi porteuses de risques pour l'activité économique.

Quel est l'apport de la science économique à la compréhension des enjeux du réchauffement climatique ? Dans une première partie, nous étudierons le réchauffement climatique et son analyse par la science économique (I), en rappelant d'abord les causes et les conséquences économiques du réchauffement (I.A), et leur analyse par la science économique (I.B).

Dans un second temps, nous nous intéresserons aux coûts et aux avantages de la lutte contre le réchauffement (II), en examinant successivement les bénéfices attendus de la lutte (II.A), puis les risques portés par les outils de régulation (II.B).

I) Le réchauffement climatique et son analyse par la science économique

A) Causes et conséquences économiques du réchauffement

Après avoir longtemps fait débat, un consensus s'est désormais établi pour attribuer une part notable du réchauffement climatique à l'activité humaine.

Celle-ci génère en effet des gaz à effet de serre (GES), issus de l'industrie, de l'agriculture (en particulier l'élevage), mais plus généralement de l'activité humaine, services inclus (transports en particulier).

Ces gaz ont pour effet de diminuer la couche d'ozone, ce qui a pour conséquence une élévation de la température moyenne au fil du temps.

Le réchauffement a donc pour origine, de manière notable, l'augmentation de la production, résultant pour partie de l'accroissement de la population, et pour partie également de méthodes de pollution polluantes ou d'une mauvaise gestion des déchets.

Le réchauffement a d'importantes répercussions économiques. Il augmente les surfaces infertiles, en particulier dans les pays du Sud (désertification). Ce faisant, il raréfie à long terme l'offre de produits agricoles, ce qui conduit tendanciellement à la hausse des prix, au risque de pénuries, de famines, engendrant des tensions politiques ou de migrations climatiques.

De même, le réchauffement multiplie les phénomènes météorologiques extrêmes, ce qui peut causer des chocs d'offre négatifs sur la production, en particulier agricole.

Enfin le réchauffement climatique menace la biodiversité, mais également les populations humaines, par l'augmentation de la pollution, qui a d'importantes conséquences sanitaires. Le réchauffement menace donc le capital humain mais aussi physique (terres, biens de production ...).

B) L'analyse du problème climatique par la science économique.

Le réchauffement est d'abord analysé comme une externalité négative (Ronald Coase, the problem of social cost), c'est-à-dire une conséquence imprévue de l'activité économique, sans compensation monétaire.

En effet les producteurs n'ont pas à supporter le coût social de leur production, qui n'est pas intégré dans leurs prix de vente, mais pèse sur la collectivité.

Cela est source de décisions sous-optimales (excès de production de biens polluants), et d'une mauvaise allocation des facteurs de production.

Il faudrait donc "internaliser" les externalités négatives, en les intégrant dans les prix de vente.

Le réchauffement est également analysé sous l'angle de la gestion des biens communs.

En effet selon certains auteurs, le climat peut être vu comme un bien commun, rival mais non excluible, victime de la "tragédie des biens communs" (Garrett Hardin).

En effet, tout le monde pouvant en jouir librement sans coût, cela aboutit à la diminution ou la destruction de la ressource. Plusieurs solutions sont envisageables face à ce problème (nationalisation, privatisation, ou gestion communautaire). Les deux premières solutions sont impossibles dans le cas du climat, d'où la recherche d'une gestion communautaire, ce qui éclaire le sens des conférences climatiques (Elinor Ostrom).

Au delà des causes, se pose la question de la remédiation. Ici s'opposent deux thèses, qualifiées de substituabilité forte ou faible. La substituabilité forte considère que le développement n'est pas soutenable, ce qui implique de maintenir à niveau constant le stock de capital naturel. Les partisans de la soutenabilité faible soutiennent au contraire que la diminution du capital naturel peut être compensée par l'accroissement d'autres capitaux : physique et technologique (Rourer), Humain (Lucas), institutionnel (Barro), ou encore social.

Ici s'affrontent finalement deux conceptions opposées de la croissance. Les partisans de la soutenabilité forte ne croient pas que le progrès Technologique puisse remplacer le capital naturel, et promeuvent donc une production maîtrisée voire en diminution, et de nouveaux usages de consommation, afin de maintenir intact le stock de capital naturel.

Les partisans de la soutenabilité faible croient que la croissance est possible, et qu'elle peut être durable. Outre qu'elle est possible, elle est également nécessaire pour élever les niveaux de vie, de santé et d'éducation, bref favoriser le développement.

C'est la vision généralement retenue par les institutions qui recherchent un développement durable, c'est-à-dire qui satisfasse les besoins des générations actuelles sans nuire à la satisfaction des besoins des générations futures (commission Buntland). Toutefois les politiques publiques intègrent généralement les deux objectifs : préservation de capital naturel, recherche de la croissance par l'augmentation de l'innovation et du capital humain, à travers différents outils (réglementation, marchés d'émission, taxation (subvention).

II) Coûts et avantages de la lutte contre le réchauffement

A) Les bénéfices attendus de la lutte

Les bénéfices attendus sont nombreux.

En effet, la lutte contre le réchauffement fournit l'opportunité de redynamiser l'industrie en créant ou soutenant de nouveaux secteurs d'activité (économie verte). Par exemple, Jeremy Rifkin soutient qu'il est possible de créer une nouvelle révolution industrielle basée sur la production décentralisée d'énergie, par des bâtiments à énergie positive.

L'économie verte peut être l'occasion de créer de nouveaux avantages comparatifs, et d'enclencher un cycle de croissance Schumpeterienne, créateur de richesses et d'emplois.

Cela passe par de nouvelles politiques industrielles, mais nécessite d'interroger les pratiques actuelles : un protectionnisme éducatif au sens de List est-il souhaitable ? Faut-il renouer avec les politiques verticales ? L'exemple chinois montre qu'il est possible de se doter d'un avantage comparatif dans l'économie verte (ex. solaire), mais que cela nécessite de fortes incitations, en particulier à l'innovation, et une protection temporaire.

Dans le domaine des politiques agricoles, la lutte contre le réchauffement fournit des opportunités de recentrer les agricultures, notamment française, vers des pratiques moins polluantes, moins productivistes et plus qualitatives, synonymes de prix plus élevés et de meilleurs profits pour les agriculteurs, mais aussi de plus faible exposition à la concurrence internationale.

Autrement dit, la lutte contre le réchauffement est une opportunité de créer une économie verte, source de croissance et d'emploi peu délocalisables.

B) Les risques portés par les outils de régulation

Les outils de régulation consistent fréquemment à internaliser les externalités, soit par le recours au marché (marché de quotas d'émission européen), soit par la taxation/subvention (Pigou, exemple des taxes pollueur-payeur comme la taxe carbone). La régulation peut également être abordée par la réglementation (circulation alternée par exemple).

Le principal risque porté par ces politiques est l'augmentation des coûts de production. En effet, tant la taxation que les marchés d'émission renchérissent les coûts des entreprises, et risquent de leur faire perdre de la compétitivité, en particulier pour celles qui sont confrontées à la concurrence internationale. Cela peut être source de perte de parts de marché, de délocalisation, de destructions d'emplois.

Les politiques de taxation, dans des pays où la pression fiscale est déjà forte, peut conduire à la révocation fiscale, ou plus simplement le refus ou le rejet des dispositifs envisagés (démontages de politiques écotaxe par exemple).

Si les politiques de taxation permettent d'augmenter les recettes fiscales, les subventions (achats de véhicules non polluants, ...) sont en revanche coûteuses pour le budget de l'Etat et nuisent au respect des obligations du Pacte de Stabilité et de Croissance, en particulier sur le plan budgétaire.

Ces mécanismes devraient permettre un "double dividende", en permettant de redéployer la fiscalité de manière à créer des emplois (par exemple en diminuant les charges sociales). Cependant l'ampleur du déficit structurel français ne le permet pas.

Le réchauffement climatique pose des problèmes économiques particuliers. Il contribue à la hausse des prix, à la destruction de capital humain ou physique. La lutte contre le réchauffement est une opportunité de créer une croissance verte, durable. Cependant l'objectif d'une "efficacité écologique" se heurte souvent à l'efficacité économique. Trop haut, le prix de la tonne de carbone sur les marchés d'émissions nuit à la compétitivité, trop faible, il n'est pas incitatif.

Les problèmes d'efficacité concernent les entreprises menacées de la hausse des coûts de production, mais aussi les pouvoirs publics, en terme d'acceptabilité politique de leurs réformes, et d'efficacité sur le plan budgétaire.

Plus largement, la problématique de la réduction des gaz à effet de serre pose le problème de la répartition de l'effort entre les pays participants, les pays du Sud soulignant à raison la responsabilité des pays du Nord.